NOUS TROUVER

24, avenue du Docteur Calmette
92140 CLAMART
Antenne : 18, rue de l'Île-de-France

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Pour se rendre 24, avenue du Dr Calmette
SNCF Ligne N : Clamart
Bus 579, 394 : Gare de Clamart
Bus 189 : Hébert-Gare

Pour se rendre à l'annexe 18, rue de l'Ile-de-France
Tramway T6 : Mail de la Plaine

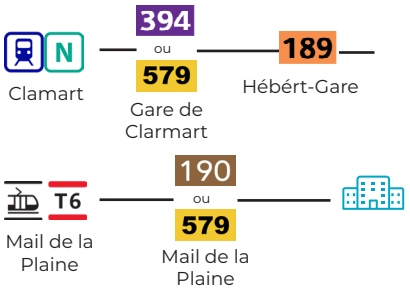

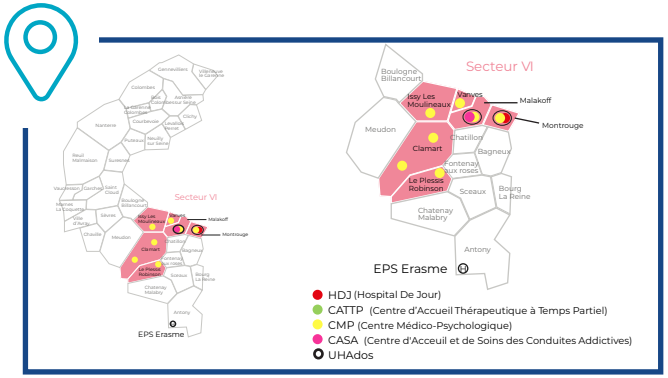

NOUS CONTACTER

01 42 11 78 05

Les modalités d'admissions

Les familles prennent rendez-vous auprès du secrétariat, soit en se rendant au CMP, soit par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 17h.
La première consultation est proposée avec un médecin ou un psychologue de l'équipe.

À l'issue d'une ou plusieurs consultations, il peut être proposé aux familles différents types de prise en charge selon les indications :

- Entretiens ;
- Psychothérapies ;
- Psychomotricité ;
- Orthophonie ;
- Psychodrame ;
- Groupes thérapeutiques.

Tout au long du suivi l'assistante sociale de l'équipe peut être sollicitée et participe, si nécessaire, à l'articulation avec les partenaires.

Pour contacter les représentants des usagers
92@unafam.org
UNAFAM 92 - 4, rue Foch - 92270 Bois-Colombes

Plus d'informations sur
www.eps-erasme.fr

Suivez-nous

©EPS erasme - Service communication - Octobre 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

SECTEUR 92I06
ENFANTS ET ADOLESCENTS

CMP CLAMART



ERASME
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ

GHT PSY SUD PARIS

QUI SOMMES-NOUS ?

Le centre médico-psychologique (CMP) est la structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie. Il accueille les enfants et adolescents résidant à Clamart de la naissance jusqu'à 18 ans.

Il assure des **consultations médico-psychologiques et sociales** pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées (CATTP, hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique, foyers...).

Une **équipe pluridisciplinaire** assure la coordination des soins psychiques pour la population du secteur.

L'ensemble des professionnels du CMP est tenu au secret professionnel.

Nous pouvons être amenés à travailler lorsque cela le nécessite, après accord des familles et du patient, avec différents partenaires tels que les structures de la petite enfance, l'Éducation Nationale, les services sanitaires et médicaux, les services sociaux et de protection de la jeunesse...

Les dossiers des patients sont strictement confidentiels.

NOS MISSIONS

Les soins sont dispensés en fonction d'un projet de soins individualisés construits avec les parents et comprennnent :

- Dépistage ;
- Prévention ;
- Évaluation et diagnostic ;
- Soins des troubles psychologiques.

Les difficultés des enfants et de leur famille peuvent être d'ordre psychique, social, familial ou scolaire.

Les parents sont les interlocuteurs privilégiés : les soins sont initiés à leur demande et toute démarche de l'équipe soignante se fait avec leur accord.

Les parents sont régulièrement tenus informés de l'évolution de leur enfant. Ils peuvent être reçus ensemble ou séparément, et pour eux mêmes si nécessaire.

Les consultations ne sont pas payantes. Les professionnels du CMP dépendent de l'Établissement public de santé Erasme, financé par l'Assurance Maladie.

NOTRE ENCADREMENT

CHEFFE DE PÔLE
Dr AUGENDRE Jacqueline

CHEFFE DE SERVICE
Dr NEVEU Claire

MÉDECIN RESPONSABLE
Dr CONTANT Lucie

MÉDECIN
Dr NASTASIE Paula

CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ
Mme MALLET Cécile

CADRE DE SANTÉ
M. ROULLET Gilles

Notre équipe pluridisciplinaire est constituée de psychologues, psychomotriciens, orthophoniste, assistante médico-administrative, assistante sociale et art-thérapeute.